

Questions orales

M. Broadbent: Étant donné les contradictions intéressantes du ministre au cours des cinq dernières minutes, je vais poser ma question supplémentaire au ministre des Finances. En raison des prévisions effarantes d'une hausse des taux d'intérêt au cours des deux prochains mois, le ministre voudrait-il prendre des dispositions en vue de modifier la loi sur les banques afin de contraindre celles-ci à consentir des prêts hypothécaires à des taux n'excédant pas le taux de base?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ferai observer au député que ce n'est peut-être pas la manière de solutionner le problème. Ce qu'il propose aurait peut-être des effets défavorables sur les taux d'intérêt pratiqués dans d'autres secteurs de la consommation.

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Charlevoix a la parole pour poser une question supplémentaire.

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je ne désire pas poser de question supplémentaire.

M. l'Orateur: Alors, je donnerai la parole à l'honorable député de Charlevoix dans un moment.

[Traduction]

LES PRÊTS AVALISÉS PAR LE GOUVERNEMENT—
L'OPPORTUNITÉ D'INTERVENTION MINISTÉRIELLE AU
SUJET DU TAUX D'INTÉRÊT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire pour le ministre des Finances. Le président de l'Association des Banquiers canadiens ayant prédit une hausse du taux d'intérêt sur les prêts garantis par le gouvernement consentis aux agriculteurs, aux pêcheurs et aux petites entreprises, le ministre songe-t-il à enjoindre au président de l'Association des Banquiers canadiens et, en fait, aux banques, de ne pas majorer leurs taux d'intérêt sur les prêts consentis à ces catégories de gens mais plutôt de les baisser?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Avec toute la déférence que je lui dois, monsieur l'Orateur, le député confond deux questions. D'abord, les prêts garantis en vertu de certaines lois fédérales. C'est, je crois, ce qui préoccupe M. Harrison, président actuel de l'Association des Banquiers canadiens. Puis, l'octroi de crédit essentiel aux petites entreprises, cultivateurs et pêcheurs. Ce genre de crédit est de la part des banques l'objet d'une attention prioritaire, surtout dans les régions à croissance lente. Cette politique se reflète dans un régime pratique de deux taux d'intérêt.

L'INFLATION ET LA QUESTION DU LOGEMENT—LES
PROPOS DU MINISTRE DES FINANCES—LA POLITIQUE
GOUVERNEMENTALE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Le ministre des Finances va-t-il s'excuser d'avoir dit à la Chambre hier que le gouvernement avait pour politique d'accroître l'offre de logements? Va-t-il retirer cette déclaration puisque le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a affirmé que son ministère—et, il est à croire, le gouvernement aussi—n'avait pas pour politique d'inciter l'industrie de la construction à offrir plus de logements actuellement?

M. l'Orateur: Le député de York-Sud.

[M. Drury.]

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il s'agit d'une question très grave.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Le ministre des Finances a affirmé une chose à la Chambre au sujet de la politique gouvernementale et le ministre compétent a déclaré qu'il en est tout autrement. Je ne crois pas que l'on devrait permettre au ministre des Finances de s'en tirer ainsi, après avoir fait ce genre de déclaration.

Des voix: Bravo!

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, si le député veut bien remettre ma déclaration d'hier dans son contexte, il se rendra compte qu'aux yeux du gouvernement la situation actuelle en matière de coût de la vie découle d'abord de la faiblesse de l'offre par rapport à la force excessive de la demande. J'ai mentionné l'alimentation, l'habitation et, en pensant à cette dernière, au problème du remembrement foncier. Pour ce qui est des fonds, je suis sûr que les banques à charte, les sociétés de gestion et les compagnies d'assurance-vie accordent plus de fonds au marché domiciliaire. Le bill sur les hypothèques grevant les propriétés domiciliaires, présenté par mon ami, aura le même effet. Par conséquent, sous ce rapport, ce que j'ai dit reste valable, je pense.

● (1130)

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LES CONTRÔLES SUR L'EXPORTATION D'ESSENCE—
L'EXPANSION DES RAFFINERIES DANS L'EST DU CANADA

M. David Lewis (York-Sud): Je vais parler d'autre chose, monsieur l'Orateur; j'ai une ou deux questions à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources au sujet des objections inquiétantes de l'industrie pétrolière devant l'imposition d'une réglementation de l'exportation de l'essence, annoncée hier par le ministre. Comme les porte-parole de l'industrie font mention des raffineries en voie de construction ou à l'état de projet dans le Québec et les provinces atlantiques, le ministre voudrait-il demander à son ministère ou à l'Office de l'Énergie de surveiller la situation de près, afin que l'imposition d'une réglementation sur les exportations aux États-Unis ou ailleurs ne serve pas de prétexte aux sociétés pour ralentir l'expansion des activités de raffinage dans l'est du Canada?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Comme les observations n'ont pas manqué de la part des porte-parole de l'industrie, depuis l'association indépendante de Calgary jusqu'à M. John Shaheen, je ne sais trop auxquelles le député faisait allusion. Pour ce qui est de la construction des raffineries prévues pour le marché canadien, je ne vois pas ce qui pourrait mettre obstacle à la construction de la nouvelle raffinerie en Ontario ou au projet d'expansion de la BP, de la Gulf et d'autres sociétés. Quant à la question de l'expansion des raffineries en vue du raffinage du pétrole reçu d'outre-mer et de son exportation aux États-Unis, elle se situe sur un plan quelque peu différent. Je conçois que les sociétés veuillent l'examiner sous un nouvel angle avant de décider d'aller de l'avant. Je crois qu'elles veulent étudier la situation pour savoir si elles construiront la